

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
Arrondissement de Nantes



13, rue des Ajoncs
44190 CLISSON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉCISIONS**

Année 2024

Décision du 19 avril 2024

04.2024-25	TRANSPORTS ET MOBILITE OBJET : Marché à procédure adaptée « Acquisition de gilets haute visibilité à destination des élèves inscrits aux transports scolaires »
-------------------	--

VU les articles L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU les articles L.2123-1 et R.2123-1-1° du Code de la commande publique,

VU la délibération n°26.09.2023-18 du Conseil communautaire en date du 26 septembre 2023 portant sur les délégations d'attributions du Conseil communautaire au Président et au Bureau,

CONSIDERANT la nécessité de fournir aux élèves inscrits aux transports scolaires un gilet haute visibilité pour des questions de sécurité,

CONSIDERANT le besoin de recourir à un marché à procédure adaptée pour l'acquisition de 1 650 gilets haute visibilité,

CONSIDERANT la mise en concurrence organisée par Clisson Sèvre et Maine Agglo via une demande de devis auprès de trois prestataires,

CONSIDERANT que la société GROW UP EURL, sise 6 bis rue Gutenberg – PA de la Ria – 56550 BELZ, dispose des compétences et garanties requises pour fournir ces gilets haute visibilité, en sus de proposer une offre économiquement avantageuse,

CONSIDERANT les crédits inscrits au Budget Annexe – Transports scolaires,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

D É C I D E

ARTICLE 1 : de conclure un contrat avec la société GROW UP EURL, sise 6 bis rue de Gutenberg – PA de la Ria – 56550 BELZ, pour un montant de 8 050,50 € HT pour la fourniture de 1 650 gilets haute visibilité, étant entendu que le marché s'exécutera sur la base du devis fourni par la société.

DIT qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Trésorier Communautaire.

« Pour extrait conforme au registre »